

## PROFIL INTERNATIONAL

DEMANDE DE PARTICIPATION POUR L'ANNÉE : 20\_\_\_\_ - 20\_\_\_\_

**Identification du candidat** (en caractères d'imprimerie)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

 Homme  Femme Numéro de dossier : \_\_\_\_\_Numéro d'assurance sociale : \_\_\_\_\_ **\*\*\*Nécessaire pour la délivrance de la bourse**Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
année mois jourStatut :  Québécois  Canadien hors Québec  Étranger (date d'expiration du NAS : \_\_\_\_\_)

Courrier électronique de l'Université Laval : \_\_\_\_\_

Autre courrier électronique : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT : Le Bureau international communiquera avec vous uniquement par votre courrier électronique de l'Université Laval**

Adresse de correspondance actuelle :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Valable jusqu'au : \_\_\_\_\_

Adresse permanente où l'on peut vous rejoindre en tout temps :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

**Études actuelles**

Nombre de crédits acquis : \_\_\_\_/\_\_\_\_

Moyenne de programme : \_\_\_\_\_

Nom du programme et cycle fréquenté à l'Université Laval : \_\_\_\_\_

Établissement d'accueil : \_\_\_\_\_

Pays d'accueil : \_\_\_\_\_

Langue d'usage pour les cours : \_\_\_\_\_

Période(s) de mobilité souhaitée(s) : cocher la ou les sessions : Automne  Hiver  Été **\*\* Si la période de mobilité est souhaitée pour la dernière session cocher   
(voir avis et recommandation au verso)****Signature du directeur de programme confirmant la participation de l'étudiant ou de l'étudiante**

Nom du directeur : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Documents à joindre (voir au verso)**

### Documents constituant le dossier

La présente demande de participation doit être accompagnée **en 2 copies** des documents suivants :

- une lettre de votre part décrivant votre motivation à participer au programme du Profil international (en français);
- une lettre de votre part décrivant votre motivation à participer au programme du PI, dans la langue de l'établissement d'accueil;
- une photocopie du plus récent relevé de notes;
- un curriculum vitae;
- une preuve de compétence langagière;
- la signature du directeur de programme au recto du présent formulaire.

J'autorise l'Université Laval à transmettre la présente demande et les pièces jointes à l'établissement d'accueil identifié au recto de la présente.

J'autorise les établissements universitaires à divulguer aux autorités compétentes, s'il y a lieu, les renseignements susceptibles de faciliter l'émission des autorisations nécessaires pour mon entrée et mon séjour au pays d'accueil selon les règles en vigueur dans les établissements universitaires.

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont complets et exacts et j'ai pris soin de bien lire et comprendre les conditions d'admissibilité et de participation du programme du Profil international.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### Conditions d'admissibilité

- être inscrit à titre d'étudiant régulier dans un programme de baccalauréat (disciplinaire ou intégré) ou de maîtrise sans mémoire au moment de la demande;
- avoir complété, sans équivalence ou dispense, 30 crédits au premier cycle ou 12 crédits au deuxième cycle;
- avoir une moyenne de programme égale ou supérieure à 2,67 au premier cycle et une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,0 au deuxième cycle, au moment du dépôt de la demande;
- l'inscription à des crédits contributaires n'excédant pas le nombre de crédits prévus au programme est obligatoire (aucun crédit excédentaire ne pourra être accepté dans le cadre des programmes de mobilité financés par le Bureau international);
- répondre aux critères relatifs à la maîtrise de la langue de l'établissement d'accueil ou d'une deuxième langue si l'établissement est francophone.

### Conditions de participation

#### Académiques :

- participer à la session de formation prédépart du Bureau international;
- payer les frais de scolarité directement à l'Université Laval;
- se conformer en toute matière aux règlements de l'Université Laval et de l'établissement d'accueil et prévoir notamment de débiter les cours ou le stage aux dates convenues;
- s'inscrire à temps complet à l'établissement d'accueil pour une session au moins, mais pas plus de deux sessions dans le cas des étudiants du premier cycle.

#### Administratives :

- veiller personnellement, et en temps requis, à l'obtention des documents exigés par le pays d'accueil (visa, permis d'études, vaccins, garantie financière, etc.);
- payer pour lui-même et, le cas échéant, pour son conjoint et ses dépendants, ses frais de transport, la totalité de ses frais de subsistance, le matériel pédagogique et les assurances requises (maladie et hospitalisation, biens personnels, habitation, responsabilité civile, assurance automobile, etc.) pendant son séjour dans l'établissement d'accueil;
- demander lui-même à l'établissement d'accueil de transmettre à sa direction de programme un relevé de notes officiel, à la fin de son séjour d'études;
- s'engager à assumer les coûts du séjour et en cas d'interruption, à rembourser la bourse de séjour et l'allocation de transport.

#### Avis et recommandation :

La direction du Bureau international tient à aviser la direction de programme ainsi que l'étudiant participant qu'une période de mobilité qui se réalise à la dernière session d'inscription au programme de formation peut entraîner un retard à la période de diplomation. Particulièrement si les activités de formation suivies à l'étranger ne permettent pas la récupération des équivalences pour les causes suivantes : l'échec à un ou des cours effectués lors de la période de mobilité à l'étranger, les délais de transmission du relevé de notes officiel par le partenaire universitaire, etc. **Nous recommandons que la période de mobilité à l'étranger puisse s'effectuer avant la dernière session d'inscription afin de ne pas allonger le temps d'études requis à son programme de formation.**

#### Versement des bourses :

- le Bureau international ne remettra aucune bourse à l'étudiant qui n'aura pas satisfait à toutes les conditions d'admissibilité du programme Profil international.